



Procès-verbal de la 69^{ème} Assemblée Générale du 23 octobre 2017

Salle du Grand Conseil du Canton et République de Neuchâtel – Neuchâtel

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Intervention de Monsieur Philippe LOUP, Conseiller général de la Ville de Neuchâtel
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 octobre 2016
4. Rapport du Président
5. Rapport de la Trésorière
6. Rapport des Vérificateurs aux comptes
7. Approbation des rapports et décharge au Comité pour sa gestion
8. Nomination des Vérificateurs aux comptes
9. Fixation de la cotisation annuelle
10. Présidence de l'UFS pour les années 2017 à 2019
11. Intervention de Monsieur Jean-Nathanaël KARAKASH, Conseiller d'Etat, représentant le Conseil d'Etat Neuchâtelois
12. Réponses aux questions par nos autorités et élus
13. Date de la prochaine assemblée générale
14. Intervention de Son Excellence Madame Anne PAUGAM, Ambassadrice de France à Berne
15. Clôture de l'assemblée générale

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président Charles LEGRET accueille les participants à cette assemblée générale, ainsi que les personnalités invitées :

- Monsieur Jean-Nathanaël KARAKASH, Conseiller d'Etat, représentant le Conseil d'Etat Neuchâtelois,
- Monsieur Philippe LOUP, Conseiller général de la Ville de Neuchâtel
- Madame Anne PAUGAM, Ambassadrice de France en Suisse et notre Présidente d'Honneur
- Madame le Sénateur Joëlle GARRIAUD-MAYLAM
- Monsieur Olivier MAUVISSEAU, Consul Général de France à Genève
- Monsieur Jean-Jacques VICTOR, Consul général de France à Zurich
- Messieurs les Conseillers AFE,
- Mesdames Messieurs les Conseillers consulaires
- Mesdames les Délégués consulaires

Il salue les Présidents d'associations membres de l'UFS, ainsi que les membres des différentes associations françaises.

Il excuse les personnalités suivantes : Messieurs les Sénateurs Olivier CADIC et Christophe-André FRASSA. Monsieur Joachim SON-FORGET, député des Français de Suisse et du Liechtenstein est retenu en Corée du Sud pour une mission gouvernementale.

2. Intervention de Monsieur Philippe LOUP, Conseiller général de la Ville de Neuchâtel

Monsieur LOUP accueille l'ensemble des participants dans cette salle du Grand Conseil neuchâtelois. Il rappelle les grandes dates du Canton et République de Neuchâtel. En 2011, Neuchâtel, à l'origine connu sous le nom de Novum Castrum, a fêté 1000 ans d'existence. Le Château cantonal est le siège des institutions depuis 1250. Il retrace également les éléments reliant la France à Neuchâtel, comme Guillaume FAREL, réformateur français originaire de Gap, qui en 1529 arrive à Neuchâtel pour propager la réforme, ou le général d'Empire OUDINOT qui occupa en 1806 Neuchâtel alors propriété prussienne. Il permit la liberté religieuse dans le canton.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 octobre 2016

Avant de faire approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale, deux scrutateurs sont désignés : Mme Joanna DAVID-MANGIN et M. Ange VIAL. Le Président annonce que M. Yann BEAUFILS sera responsable de la tenue du procès-verbal de cette assemblée générale.

Il est rappelé que seuls les Présidents des associations membres de l'UFS ou leur représentant muni d'une procuration ont le droit de vote.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été adressé à tous les Présidents membres de l'UFS le 11 septembre 2017 et ne fait pas l'objet de modification ou de correction.

➤ **Il est adopté à l'unanimité** avec remerciement à son auteur, Monsieur Yann BEAUFILS.

4. Rapport du Président

Le président annonce que c'est avec un très grand honneur qu'il tient sa deuxième assemblée générale de l'UFS à Neuchâtel. Le Président souligne avec satisfaction que Madame GARIAUD-MAYLAM, Sénateur, a pu se libérer afin de participer à notre assemblée générale. Il se réjouit de la présence de certains de ses prédécesseurs à la présidence de l'UFS : Madame Claudine SCHMID, Messieurs Yann BEAUFILS, Claude CAPEAU, Jean-Pierre CRESPELLE et Bernard REVOL.

Comme il est de coutume, il adresse une pensée à tous nos compatriotes qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale et plus particulièrement à M. Michel JANIAUD, fidèle soutien de l'UFS et époux de Madame Juliette FRANCE, ancienne présidente de l'UFS.

Une minute de silence est observée.

Il précise que l'Union des Français de Suisse est l'une des seules organisations faitières françaises au monde qui regroupe à ce jour 57 associations à travers toute la Suisse.

Il mentionne les changements intervenus au sein des associations :

A Genève :

- Présidente de l'UFE Genève : Linda CHEVALIER
- Président de la Fondation philanthropique des Français de Suisse : Christian VAN GESSEL
- Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur : Nicolas FRIZON DE LA MOTTE

Dans le Canton de Vaud, deux associations ont rejoint l'UFS :

- L'association « France Valais et Amis », dont le président est Monsieur Xavier FAVRE
- La société des Alsaciens et Lorrains dont le président est Monsieur Bertrand PICARD

Il adresse toutes ses félicitations aux trois nouveaux Présidents et souhaite la bienvenue aux deux associations qui nous ont rejoints.

Le Président retrace également les mouvements diplomatiques et consulaires :

- A Zürich, nomination de Madame Marion LAMY comme Consule générale adjointe
- A Berne, nomination du Colonel Alexis MERDACI comme Attaché militaire auprès de l'Ambassade de France

Le Comité de l'UFS s'est réuni à 4 reprises à Berne et à Neuchâtel. Il est composé de :

Région de Genève : Victoire BRON

Jean-Pierre CRESPELLE
Mireille GUTIERREZ
Antoine ROSATI

Région Vaud-Valais : Yann BEAUFILS

Bertrand PICARD
Jean-Paul REICHLE
Dominique VANTHIER

Autres régions de Suisse : Charles LEGRET

Nicole PLEINES
Isabelle SCHMIDT-DUVOISIN
Marie-Hélène ZEYSSOLFF

L'organisation de l'assemblée générale représente un énorme travail. Le Président adresse un très grand remerciement aux membres du Comité, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont apporté leur aide.

5. Rapport de la Trésorière

Le Président cède la parole à la Trésorière, Madame Nicole PLEINES, qui commente le bilan et le compte de résultats pour l'exercice arrêté au 31 août 2017.

Comme chaque année, deux postes importants apparaissent dans « Pertes et Profits » :

- l'encaissement des cotisations qui a légèrement fléchi après la dissolution de deux associations et le non-renouvellement de Berne-Accueil.
- les recettes et dépenses relatives à l'AG dont les montants sont faibles grâce à la générosité de Madame l'Ambassadrice qui nous a fait l'honneur de nous recevoir pour l'AG 2016.
- Puis-je rappeler que les frais de déplacements et de restauration, occasionnés lors des réunions de comité, sont à la charge des membres.

L'ensemble des mouvements a permis de dégager un bénéfice de CHF 3.371,50.

Après le report de ces bénéfices, le capital atteint CHF 21.942,39.

Le Président remercie la Trésorière.

6. Rapport des Vérificateurs aux comptes

Les Vérificateurs des comptes, M. Andreas GUBSER et M. Patrick LENAIN, ont procédé à la vérification des comptes de l'UFS arrêtés au 31 août 2017. Le rapport, lu par M. Patrick LENAIN, précise que les comptes sont justes et bien tenus. Les Vérificateurs recommandent à l'assemblée de donner décharge.

7. Approbation des rapports et décharge au Comité pour sa gestion

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, donnant quitus au Président, au Comité, à la Trésorière et aux Vérificateurs aux comptes.

8. Nomination des Vérificateurs aux comptes

Le Président propose de reconduire Andreas GUBSER et Patrick LENAIN au poste de vérificateur aux comptes.

- Messieurs GUBSER et LENAIN sont réélus par l'assemblée à l'unanimité.

9. Fixation de la cotisation annuelle

Le montant de la cotisation reste inchangé à CHF 50.00.

10. Présidence de l'UFS pour les années 2017 à 2019

Le Président annonce que le comité a élu Madame Marie-Hélène ZEYSSOLFF comme Présidente de l'UFS pour les deux années à venir. Il la félicite pour son élection et lui donne la parole.

Le comité remercie Charles LEGRET, président sortant pour ses deux années de présidence et lui offre une bouteille de vin.

11. Intervention de Monsieur Jean-Nathanaël KARAKASH, Conseiller d'Etat, représentant le Conseil d'Etat neuchâtelois

Le Conseiller d'Etat transmet les salutations du Gouvernement neuchâtelois. Il explique que le site du Château cantonal regroupe les 3 pouvoirs du canton. Il retrace les grandes époques du canton, en partant de l'âge de la Tène, dont l'origine vient du site palafique de la Tène, site protégé par l'Unesco. Il évoque également les liens unissant Cluny et l'Abbaye de Beva, ainsi que la donation de Neuchâtel par Rodolphe III de Bourgogne à son épouse. Il poursuit l'histoire du canton en précisant que la révolution neuchâteloise s'est déroulée sans effusion de sang, et que c'est le premier canton qui donna le droit de vote communal aux non-Neuchâtelois, montrant l'ouverture de Neuchâtel vers l'étranger. Il indique les grands axes de l'économie neuchâteloise avec l'horlogerie et le micro-technique, secteurs qui aujourd'hui emploient de nombreux Français. Avec humour, il nous conte l'histoire de la glace à l'absinthe offerte en dessert au Président Mitterrand lors de sa visite dans le Canton. Pour finir il évoque les dossiers communs que doivent gérer la France et la Suisse, en particulier les aspects de mobilité et d'échanges transfrontaliers.

12. Réponses aux questions par nos Autorités et élus

Les différents invités -Sénateur et Conseillers AFE- sont interrogés lors d'un entretien animé par Yann BEAUFILS.

Les sujets abordés sont les suivants :

Sécurité des Français de l'étranger

Madame GARRIAUD-MAYLAM rappelle les structures mises en place pour assurer la sécurité des Français de l'étranger. En particulier, il convient que chaque Français établis hors de France soit inscrit au Consulat le plus proche. Elle revient sur la réserve citoyenne, qui peut servir de maillage entre les différents citoyens établis à l'étranger. Elle rappelle également le système mis en place d'alerte par SMS. Notre Ambassadrice intervient pour également redire combien la sécurité des Français de Suisse est la préoccupation première de l'Ambassade. Elle indique qu'un plan de sécurité existe. Les moyens ont été accrus pour assurer la sécurité des lycées et écoles. Elle précise qu'il y a de nombreux contacts entre l'Ambassade et les Autorités suisses (police).

Achat d'avions de combat par la Suisse

L'Ambassadrice indique que la Suisse a reçu plusieurs offres de la part de différents pays dont la France, mais à ce jour, aucun indice ne laisse entrevoir le vendeur retenu.

Guichet unique pour les retraités

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM revient sur la CNAREV qui a été créée pour les retraités et qui sert de guichet unique pour ces derniers. La mise en place est longue.

Guichet unique pour les impôts

Florence DOBELLE rappelle le rôle de la DINR (Direction des Impôts pour les Non-Résidents) qui est en charge de l'imposition des Français de l'étranger. Nicolas DE ZIEGLER précise que l'impôt peut être payé en ligne pour les sommes inférieures à 2000 CHF. Cependant l'ensemble des intervenants reconnaît qu'il y a un déficit d'informations.

Avenir des écoles françaises en Suisse

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM insiste sur le réseau exceptionnel des écoles françaises à l'étranger. Elle note qu'il y a un problème budgétaire, cela touche également les écoles françaises en Suisse. Les Autorités suisses ont été approchées afin d'aider à la relocalisation du Lycée français de Berne qui doit quitter son emplacement actuel en 2019.

Dispositif pour les élections de 2017

Olivier MAUVISSEAU et Jean-Jacques VICTOR nous informent tour à tour sur le dispositif mis en place dans leur circonscription pour la tenue des élections présidentielles et législatives. Tous deux soulignent la totale collaboration des Autorités suisses et l'aide des nombreux bénévoles recrutés parmi les résidents français de Suisse. L'avenir semble être néanmoins le vote électronique qui devrait être développé pour les élections de 2022.

13. Date de la prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 20 octobre 2018 au Rathaus de Zürich.

14. Intervention de Son Excellence Madame Anne Paugam, Ambassadrice de France à Berne

La parole est donnée à Madame Anne PAUGAM. Elle revient sur les relations franco-suisse et sur les visites d'Etat à Etat, en particulier sur la rencontre entre le Président MACRON et Madame LEUTHARD. Elle rappelle que des échanges de haut niveau ont eu lieu à Davos en 2017 entre Monsieur SAPIN et Monsieur MAURER. En mars 2017, Monsieur BURKHALTER était à Paris pour discuter des sujets touchant à la fiscalité et à l'aéroport de Bâle-Mulhouse-Freiburg. Elle indique que les réformes en cours en France sont nombreuses et devraient dans certains cas s'inspirer de ce qui se fait en Suisse. Elle salue le rôle important des associations françaises de Suisse qui animent la vie locale de nos compatriotes. De nombreux événements, dont l'assemblée d'aujourd'hui, rythment la vie de la communauté française. Elle remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé aux élections en 2017.

15. Clôture de l'assemblée générale

Le Président Charles Legret clôt la 69^{ème} Assemblée Générale de l'Union des Français de Suisse et souhaite « Bonne chance » à la nouvelle Présidente, Marie-Hélène Zeyssofff.

Yann Beaufils
Secrétaire de séance